

# Processus paroissial

– Dans le cadre de la partie diocésaine  
du Synode sur la Synodalité –



janvier 2022

*Cette "procédure" veut permettre la seconde phase de notre expérience synodale diocésaine qui prépare le Synode Romain de 2023. Pour toute demande, voir le référent de votre paroisse.*

- Un synode, qui veut dire "marcher ensemble", est **une expérience commune d'écoute** (de Dieu et de chacun d'entre nous) en vue d'avancer ensemble vers ce à quoi le Seigneur nous appelle (vivre avec Lui aujourd'hui et pour toujours) ;
- C'est **toujours une initiative ecclésiale**, en lien avec le CPP de votre paroisse (un référent est désigné par paroisse) qui est là pour vous aider ;
- Il s'agit de **percevoir les appels du Seigneur**, à partir de Sa Parole, de temps de prière commune et de temps d'écoute mutuelle ; ce n'est donc **pas une enquête d'opinion, mais un discernement des pas que le Seigneur nous demande de faire aujourd'hui** ;
- Des temps de prières en silence et d'écoute de la Parole de Dieu doivent donc y prendre place pour favoriser le discernement ;
- Bien **mettre en relief dans la démarche**, les trois mots donnés par le Pape : Communion, Participation, Mission.
- C'est donc **une expérience de communion en Église** que nous sommes invités à faire.

## – Processus paroissial –

- **Tout baptisé peut initier un groupe** dans le cadre de sa paroisse ou de son mouvement d'Église ; en faire part au CPP de sa paroisse ou au référent paroissial ; Un groupe est constitué de 5 à 10 personnes [un groupe varié avec différentes sensibilités pour favoriser les échanges, où l'on ne s'est pas coopté] ;
- **Expliciter à tous la démarche et les intuitions** [voir le document général proposé par le diocèse] ; Se réunir ensemble dans un lieu propice au partage [en une ou plusieurs rencontres] ;
- Prendre d'abord **un temps d'écoute de la Parole de Dieu**, puis de silence, et terminer par la Prière synodale commune à toute l'Église ;
- Intégrer des **temps de réflexion personnelle, d'écoute commune et de partage en groupe** (ou en sous-groupe) autour des thèmes choisis ;  
Les **thèmes abordés** peuvent être :
  - Les 3 mots donnés par le Pape : Participation, Communion, Mission ;
  - Les deux questions de départ proposées par le Pape [voir le document de présentation] ;
  - Les points issus de la première journée diocésaine [voir CR du 2 décembre 2021] ;L'idée est de discerner ce à quoi le Seigneur nous appelle, seul et ensemble ;
- Faire **remonter** [une page max] **le fruit de votre travail** (points positifs et à améliorer) au CPP avant le 10 avril ; le CPP en fera une synthèse, envoyée au secrétariat de l'évêché ;
- Tous les fruits des démarches diocésaines de France devront être rassemblées à Paris pour le 20 mai avant d'être unifiées et envoyées à Rome.